

# Commission consultative des services publics locaux du 21 septembre 2023

## DELEGATION DE SERVICE PUBLIC D'EXPLOITATION DES MARCHES COMMUNAUX D'APPROVISIONNEMENT ET DES MANIFESTATIONS LIEES POUR L'ANNEE 2022

### I. Qualification

#### CONTRAT D'AFFERMAGE

Fermier : **SA GERAUD GESTION**  
27 boulevard de la République  
93 891 LIVRY-GARGAN CEDEX

Par délibération n°216 du 1<sup>er</sup> juillet 2011, la délégation de service public d'exploitation des marchés communaux d'approvisionnement et manifestations liées a été attribuée à la société « Les Fils de Madame Géraud », société sise 27 boulevard de la République 93891 Livry-Gargan.

**Contrat initial d'une durée de 15 ans.**  
**Début de l'affermage : 01/01/2012.**  
**Fin de l'affermage initial : 31/12/2026.**

Compte-tenu des nouveaux investissements assumés à la demande de la Commune par le délégataire, et pour éviter une augmentation excessive des tarifs sur la seule période résiduelle du contrat, les parties décident, dans le respect de l'économie générale de la délégation, de proroger la durée du contrat d'exploitation d'environ 15 années pour voir celles-ci se terminer désormais au 31 décembre 2041.

Par délibération n° 327 du 14 décembre 2015 relatif à l'approbation de l'avenant n°1 au contrat d'exploitation des marchés communaux d'approvisionnement conclu avec « Les Fils de Madame Géraud », portant sur la prise en compte d'investissements nouveaux, la durée du contrat a été prolongée.

**Fin de l'affermage modifié : 31/12/2041.**

- I. Par délibération n° 110 du 19 mai 2016 relatif à l'approbation de l'avenant n°2 au contrat d'exploitation des marchés communaux d'approvisionnement conclu avec « Les Fils de Madame Géraud », portant sur l'amélioration du service pour les commerçants, des augmentations de tarifs sont programmées pour prendre en compte les investissements du délégataire.

## Descriptif

Cette délégation de service public porte sur l'ensemble des marchés communaux d'approvisionnement de la Ville et comprend les missions suivantes :

- ✓ Assurer le fonctionnement, l'entretien courant (obligation d'entretien du locataire pour le bâti), l'hygiène et la sécurité des six marchés que compte la Ville (Marché Jean Jaurès, Marché Bio, Marché de Buzenval, Marché Noutary, Marché Michel Ricard, Marché des Godardes).
- ✓ Assurer le placement des commerçants et l'animation des marchés, percevoir les droits de place et autres taxes auprès des commerçants ainsi qu'un rôle de conseil auprès de la collectivité.
- ✓ Solliciter le délégataire pour organiser des manifestations en-dehors des séances de marché.

Les conditions financières aux risques et périls du délégataire portent sur :

- ✓ Les droits de place qui sont fixés chaque année par le Conseil Municipal sur proposition du délégataire et qui doivent permettre une exploitation équilibrée du service,
- ✓ La redevance annuelle versée à la Ville par le délégataire en contrepartie de la délégation qui lui est accordée.

## II. Relations financières

### TARIFICATION

La tarification des droits de place a été modifiée par la délibération n° 201 du 14 octobre 2019. Le fonctionnement des marchés ayant été fortement impactés par la crise sanitaire, la nouvelle tarification n'a été appliquée qu'à partir de mars 2022, afin de soutenir les commerçants forains au plus fort de la crise, puis de les accompagner dans la phase de reprise.

### RECETTES

<b>Années</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Nombres d'abonnés</b>	<b>89</b>	<b>101</b>
Recettes des abonnés	469 924,22 €	486 464,65 €
Recettes des casuels	74 324,31 €	80 900,25 €
Divers	1 150,00 €	1 150,00 €
Impayés	- 975,78 €	- 1 665,43 €
Récupération électricité	1 124,62 €	3 267,87 €
<b>Total des recettes</b>	<b>545 587,37 €</b>	<b>570 117,34 €</b>

## DEPENSES

Désignation	2021	2022
Redevances	8 150,00 €	8 500,00 €
Achats et charges externes	141 253,03 €	136 019,42 €
Salaires et charges sociales	255 736,50 €	261 303,66 €
Dotation aux amortissements	57 197,02 €	50 031,91 €
Dotation aux provisions	0 €	0 €
Frais financiers	7 298,10 €	6 650,27 €
Frais financiers sur report	2 401,73 €	0 €
Charges exceptionnelles	1 122,59 €	0 €
<b>Total des dépenses</b>	<b>473 158,97 €</b>	<b>462 505,25 €</b>

## RESULTATS

Années	2021	2022
<b>Total des recettes</b>	<b>545 587,37 €</b>	<b>570 117,34 €</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>- 473 158,97 €</b>	<b>-462 505,25 €</b>
<b>Résultats</b>	<b>72 428,40 €</b>	<b>107 612,09 €</b>

Report déficitaire	-63 875,73 €	- €
<b>Nouveau report déficitaire</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>

L'équipe affectée au service est constituée de :

- ✓ 1 responsable régional appuyant les responsables d'exploitation,
- ✓ 3 régisseurs,
- ✓ 9 agents techniques.

### **III. Analyse du service pendant l'année 2022**

Les années 2020 et 2021, marquées par la crise sanitaire liée au COVID-19, avaient vu la fréquentation des marchés chuter, notamment en raison des fermetures réglementaires. L'année 2022 se caractérise par un résultat positif en phase avec les projections d'exploitation.

Le marché du Centre a renoué avec la fréquentation des casuels d'avant crise en particulier le samedi. Il est toutefois nécessaire de souligner le différentiel de fréquentation tant de la clientèle que des commerçants le mardi. En effet, sur cette séance de semaine, les actifs ne sont pas disponibles. De fait, les commerçants adaptent leur activité et ne sont pas toujours présents. A titre d'exemple, on recense en moyenne 18 casuels le mardi pour 45 sur le samedi.

Concernant le marché des Godardes, le délégataire souligne que la halle apparaît comme trop vaste au regard du nombre de commerçants. Cette situation donne une impression de vide en particulier lors de la séance du mercredi moins fréquentée. Il est orienté vers une offre alimentaire qui s'avère complète et attractive pour une clientèle de quartier.

Les marchés Michel Ricard et Buzenval maintiennent leur activité et se sont adaptés à une clientèle locale.

Les inquiétudes en termes d'attractivité proviennent du marché Noutary. Il s'insère dans un maillage de marchés forains fortement concurrentiel. De fait, il ne parvient pas à fidéliser la clientèle ni les commerçants. Pourtant, le délégataire a travaillé à sa relance par une campagne de recrutement de nouveaux commerçants afin d'étoffer l'offre commerciale. En parallèle, la ville a accentué la communication sur ce marché.

#### **IV. Conclusions générales**

Les marchés de Rueil-Malmaison restent, dans leur ensemble, attractifs, seul le marché Noutary donne quelques inquiétudes. Le marché du Centre participe au rayonnement intercommunal de la Ville. Il bénéficie d'une bonne réputation et a été élu plus beau marché d'Ile-de-France pour la deuxième année consécutive.

Les autres marchés complètent l'offre alimentaire des différents quartiers. Ils participent également de leur animation.

La levée des contraintes sanitaires et un budget plus important ont permis de faire plus d'animations que les deux années précédentes.